

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
QUEBEC SOCIETY FOR THE PROTECTION OF PLANTS

Echos phytosanitaires
No. 25 - juillet 1985

Un mot du rédacteur ...

Tout d'abord, je tiens à féliciter les membres du conseil et les organisateurs de notre 77^{ième} assemblée annuelle qui s'est déroulée les 6 et 7 juin à Magog. Un succès sur toute la ligne; soit par la qualité du symposium (responsable Charles Vincent), par ses nombreuses communications scientifiques, par la grande participation et par son merveilleux site qu'a été l'auberge Chéribourg.

Dans le même ordre d'idée, vous trouverez dans ce 25^{ième} numéro d'Echos phytosanitaires, le procès verbal de l'assemblée annuelle préparé par notre dévoué secrétaire Léon Tartier. Notre fidèle collaborateur Gaston Laflamme nous informe des nombreuses activités du CFRL.

Horti-Club! Connaissez-vous ça? C'est un club de livres spécialisés en botanique et en horticulture. Vous trouverez toutes les informations pour y adhérer et profiter de ses intéressants avantages. La Société Française de Phytopathologie annonce sa 30^{ième} réunion annuelle qui aura lieu à Paris en mars 1986. Le sujet du symposium: la biotechnologie et les plantes. Cela vous rappelle-tu quelque chose?

La Société Suisse des Industries Chimiques (SSIC) a institué un nouveau prix pour récompenser une contribution exceptionnelle à la chimie des pesticides. Pour plus amples renseignements sur ce prix "pestigieux", veuillez consulter le présent numéro d'Echos phytosanitaires.

J'invite tous ceux qui veulent nous faire parvenir des communiqués pour le prochain numéro, à le faire dès maintenant.

Bonne lecture et bonnes vacances.

Guy Bélair
Station de Recherches
Agriculture Canada
C.P. 457
St-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6Z8

Date limite de réception des textes pour le prochain numéro: 30 septembre 1985

Nouvelles du CFRL

Lors d'un séjour relativement long en Europe récemment, le Dr G.B. Ouellette, du Centre de recherches forestières des Laurentides (CFRL) Sainte-Foy, a d'abord assisté au "Third European Congress on Biotechnology", du 10 au 14 septembre 1984, à Munich. Conjointement avec N. Benhamou, J.G. Lafontaine et J.B. Joly de l'Université Laval, le Dr Ouellette y a présenté un poster intitulé "Production d'anticorps monoclonaux contre une toxine de Ophiostoma ulmi". Puis, il est allé à un Symposium international sur "L'impact de l'homme sur la forêt", tenu à Strasbourg, France, du 16 au 20 septembre. En plus du poster mentionné ci-dessus, le Dr Ouellette a présenté un deuxième poster préparé conjointement avec le Dr G. Laflamme (CFRL Sainte-Foy) sur les problèmes causés par le chancre scléroderrien du pin au Québec", celui-ci préparé conjointement par M. Dessureault (Université Laval), D. Lachance (CFRL), G.Roy (Min. Energie et Ressources, Québec).

Lors de ce séjour en Europe, le Dr Ouellette a aussi visité le Dr Paolo Capretti, de l'institut de Pathologie et de Zoologie forestière et agricole à Florence, Italie, et le Dr E. Müller, de l'Institut de Microbiologie, à Zurich pour y discuter de problèmes concernant le Gremmeniella abietina. Il est aussi allé rencontrer les Drs D. Elsgerma et R. Scheffer, du Laboratoire de Phytopathologie à Baarn, en Hollande, où il a présenté une communication sur la production d'anticorps monoclonaux. Finalement, son séjour s'est terminé en France où il a visité Monsieur P. Bonneau, du Service de la Protection des Végétaux, à Rouen, pour y discuter du traitement contre la maladie hollandaise de l'orme à l'aide d'un trichoderma sp., et le Dr J.P. Latgé. à l'Institut Pasteur, à Paris.

Les 29 et 30 mai 1985, les Drs Gaston Laflamme et Denis Lachance du Centre de Recherches Forestières des Laurentides (CFRL), Service Canadien des Forêts (SCF) à Sainte-Foy, ont organisé une tournée de démonstration des dégâts causés en plantations dans l'ouest du Québec, par le Gremmeniella abietina, race européenne. Les foyers d'infestation visités sont les deuxièmes plus importants du chancre scléroderrien du pin, race européenne, après ceux détectés vers 1976 dans l'Etat de New-York. Une trentaine de pathologistes, gestionnaires de forêts et de techniciens forestiers du Québec, de l'Ontario et du Nord-Est des Etats-Unis étaient présents.

Le Dr Gaston Laflamme, CFRL, SCF, Sainte-Foy, a assisté à la réunion annuelle de la Northeastern Forest Pest Council, les 12-13 mars 1985, à Portland, Maine.

Madame Marie-Laure Loustau, pathologiste forestier de l'Institut National de la Recherche Agricole (INRA) à Bordeaux, France, passera une année comme assistante de recherche à la Faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval. Depuis mars dernier, elle travaille avec le Dr Michel Dessureault, et elle poursuit des recherches sur le chancre godronien (Godronia cassandrae f. betulicola) du bouleau jaune.

Le Dr André Lavallée, CRFL, SCF à Sainte-Foy, a participé au 26th Northeastern Forest Pathology Workshop à Bartow, West Virginia, du 21 au 23 mai dernier. Il a présenté une communication sur les recherches en cours dans le domaine de la pathologie forestière au CRFL. Mentionnons également que le Dr Lavallée a été nommé président du Comité des Sciences de cette Institution pour l'année 1985, lequel avise la direction du Centre sur les opportunités et orientations de la recherche en foresterie.

G. Laflamme

Prix pour récompenser la recherche pesticide, offert par la Société suisse des industries chimiques (SSIC)

A la suite du 4^e Congrès international de la chimie des pesticides (IUPAC), qui eut lieu en 1978 à Zurich (Suisse), un prix a été créé par la société suisse des industries chimiques (SSIC) pour récompenser de nouveaux travaux de recherche, à la fois innovateurs et remarquables, dans l'un des domaines suivants de la chimie des pesticides:

- 1) Découverte ou développement de nouvelles matières actives ne chargeant pas inutilement l'environnement et convenant à l'utilisation dans la pratique courante.
- 2) Utilisation de substances naturelles dans la Protection phytosanitaire.
- 3) Synthèse.
- 4) Constitution et action.
- 5) Biochimie et mode d'action.
- 6) Analyse des résidus.
- 7) Métabolisme.
- 8) Formulation.

Le prix offert par la Société suisse des industries chimiques (SSIC) sera attribué à une seule personne, indépendamment de l'âge ou de la nationalité; par conséquent, il ne pourra être partagé entre différentes personnes.

Les travaux communiqués doivent représenter un progrès important dans la recherche pesticide, progrès obtenu depuis le "5^e Congrès international de la chimie des pesticides" (IUPAC) à Kyoto, Japon.

Le montant du prix est de 15 000 FS. Le prix a été décerné pour la première fois lors du Congrès susmentionné au Japon et sera remis cette fois-ci à l'occasion du 6^e Congrès International de la Chimie des pesticides (IUPAC) en août 1986 à Ottawa, Canada.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs travaux (publications ou manuscrit accepté à être publié, exposé ou brevet) en joignant un curriculum vitae détaillé (au plus tard jusqu'au 31 décembre 1985) à l'adresse ci-après:

4-

Dr. U. Schwieter
Président du Comité du Prix
F.Hoffmann-La Roche & Cie SA
CH-4002 Bâle/Suisse

Des formules d'inscription et de plus amples informations peuvent également être demandées auprès de Dr. U. Schwieter.

Le Comité du Prix accepte également très volontiers les propositions d'éventuels candidats au prix de la part de tierces personnes. Par conséquent, si vous connaissez une personne qui, selon vous, a apporté une contribution exceptionnelle à la Chimie des pesticides et qui éventuellement n'a pas eu connaissance de ce prix, nous vous serions reconnaissants de signaler le candidat concerné au Président du Comité du Prix.

Réunion

W.E. Sackston is back at Macdonald College, working with his graduate students, after spending March in Argentina. He participated in the International Sunflower Conference at Mar del Plata; answered questions from sunflower growers at a field day; and visited sunflower research programs in the centre and north of the country.

Michel Caron (Agriculture Canada, L'Assomption) a assisté les 1er et 2 avril dernier à la "Tenth Eastern Regional Conference on the Ecology of Root Infecting Microorganisms (ERCERIM-10)" tenue à Ithaca, New York. Cette conférence portait entièrement sur la lutte biologique des organismes pathogènes affectant le système racinaire. Michel a également eu l'occasion de visiter le département de phytopathologie de l'Université Cornell ainsi que les facilités de recherches de la Station de Geneva.

Horti-club du livre - Abonnement

L'Horti-club est un club de livres spécialisés surtout en botanique et horticul- culture. C'est un club avant tout postal, mais les membres peuvent obtenir les volumes désirés via la Société des Amis du Jardin Van den Hende Inc.

AVANTAGES

- 1- La carte de membre donne droit à des escomptes pouvant atteindre jusqu'à 30% soit sur des volumes, soit sur des revues.
- 2- Possibilités de se procurer les volumes en personne à la Société des Amis du Jardin Van den Hende et ainsi d'économiser sur les tarifs postaux.
- 3- Une grande variété de titres (plus de 650) présentés dans un cahier descriptif annuel avec révisions trimestrielles.
- 4- Une possibilité d'échanger des volumes en horticulture.
- 5- Une réduction au renouvellement de la carte de membre.
- 6- Une intégration à venir dans un circuit informatique.

MODALITES ET INNOVATIONS

- 1- Seulement une carte de membre par adresse postale.
- 2- Aucune obligation d'un achat minimum d'un nombre de titres par année. La carte de membre couvre le coût d'impression du cahier descriptif et des envois postaux.
- 3- Le contenu sur les volumes (table des matières, résumé et index multiple) sera accessible par l'impression ou l'informatique.

COUTS

- 1- \$10.00/an (à partir de la date d'inscription) pour un individu, société, corporation, etc.. sans affiliation.
- 2- \$6.00/an pour les membres des sociétés affiliées; l'inscription est acheminée par les sociétés membres et les dépliants seront reçus au siège social des sociétés affiliées.
- 3- \$20.00/an pour une affiliation de société avec membres.

Nom _____ Adresse _____

_____ Code postal _____

Téléphone _____ Nom de la Société affiliée _____

_____ (numéro) _____ date _____

Horti-Centre du Québec, Ch. 2613, Pavillon de services, Université Laval, Ste-Foy, Québec GkK 7P4 (418) 656-3410

6.

30^{ieme} réunion annuelle de la S.F.P.

La Société Française de Phytopathologie (S.F.P.) annonce qu'elle tiendra sa 30^{ieme} réunion annuelle dans le cadre d'une conférence internationale intitulée:

L'utilisation actuelle et potentielle des organismes parasites et symbiotes des plantes à l'échelle industrielle

Parrainée par la Commission des Communautés Européennes (C.C.E.), le Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.), l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.), le Ministère de l'Education Nationale et supportée par l'Organisation Educationnelle Scientifique et Culturelle des Nations Unies (U.N.E.S.C.O.).

Cette conférence internationale se tiendra à Paris (France), du 25-27 mars 1986.

Comité consultant

Mr. BERTHEAU (INA-PG, Plant Pathology Lab.), CHALOT (Ministère de l'Environnement), CHOPPELET (Internatinal Network for Biotechnology), COLENO (I.N.R.A., Plant Pathology's Department chief), DECOURT (Ministère de la Recherche et de la Technologie), DURAND (INSA-Toulouse, Ministère de la Recherche et de la Technologie), GINDRAT (Federal Station of Changin, Switzerland), GROSBORNE (Association pour le développement des Bio-Industries), HERVIEUX (Ministère de l'Agriculture), HIRTH (C.N.R.S., Strasbourg), LABRID (SERVIER laboratories), LECOCQ (TRANSGENE Society), MAGNIEN (Commission of the European Communities), Mrs. Christiane MERCIER (I.N.R.A., Nantes), Mr. NORDMEYER (CIBA-GEIGY, Switzerland), PENASSE (ROUSSEL-UCLAF), RAMBACH (GENETICA Society), RICHAUD (Paris-Sud University), ROMBOUITS (Wageningen University, The Netherland), SERRA (B.A.S.F.), SCHWARTZ (Institut Pasteur), STECK (ELF Bio-Recherches).

Comité organisateur

BERTHEAU, Y. (General Secretary), DIOLEZ A., EXPERT D., KOTOUJANSKY A., COLENO, A.

La conférence

Présentations centrées sur des applications pratiques (Agriculturale, Industrielle, Pharmaceutique, etc...)

Chaque section sera composée d'un symposium avec orateurs invités, communications scientifiques et une session "poster", ainsi que des tables-rondes (des commissions permanentes et préliminaires).

7.

Si vous désirez participer à titre d'orateur, présenter une communication ou un poster ou simplement être tenu informé, prière de compléter et retourner le formulaire de pré-enregistrement avant le 15 septembre 1986.

Langue

La langue officielle sera l'Anglais. Si possible, un service de traduction (Français - Anglais) sera offert.

Exposition commerciale

Il y aura une exposition commerciale de produits biotechnologiques, pharmaceutiques et autres, d'appareils techniques ainsi que des publications. Les manufacturiers et distributeurs intéressés, pour de plus amples informations, sont invités à écrire à:

Dr. A. DIOLEZ
Lab. de Pathologie Végétale
I.N.A.P.C.
16 rue Cl. Bernard
75231 PARIS Cedex 05
FRANCE
Tel.: (1) 331.93.97 or
(1) 570.15.50, ext. 354

PRE-REGISTRATION FORM

- I would like to submit a paper for oral presentation (topic n° _____) at the conference. I enclose a 200 word summary. This should reach the Organizing Committee by September 15, 1985 at the latest.
- My organization may wish to exhibit. Please send full details.
- I would like to present a poster. I enclose a 200 word summary of the intended work. This should reach the Organizing Committee by September 15, 1985 at the latest.
- I may wish to participate as a delegate. Please send programme details as soon as they are available.
- Suggestions (new topics, round table, people to contact ...)

ESTIMATED REGISTRATION FEES

Every effort are made to keep fees as low as possible.

The exact fees will be given in the second circular.

Normal registrants:

- . public institutions: approx. 500 FFr.
- . private institutions: approx. 1,000 FFr.
- + administrative costs

Registration fees will include coffee, soft drinks, badge, a copy of the abstract book and the final conference proceedings.

GRANTS

If possible some funds will made available to the S.F.P. to enable young registrants to attend the conference. Details of the method of application will be given in the second circular. No application should be made before those details have been announced.

S.F.P. MEMBERS

As in the other S.F.P. meetings a special session will be reserved for S.F.P.'s members for the communications to the sections. These communications have to be directly addressed to the presidents of the sections.

9

NAME: _____ Mr/Ms/Dr: _____ POSITION: _____

S.F.P.'s member: Yes-No

ORGANIZATION: _____
(private-public)

ADDRESS: _____

COUNTRY: _____ ZIP/POSTCODE: _____

PHONE: _____ TELEX/FAX: _____

Please complete and return by Air-Mail to:

Société Française de Phytopathologie
Secrétariat du 30^e Colloque
INA-PG
Lab. de Pathologie Végétale
16 rue Cl. Bernard
75231 PARIS-Cedex 05
FRANCE

Do not send money with this pre-registration form.

Omission: La phytoprotection des vergers du Québec

Dans le dernier numéro des Echos phytosanitaires (No 24 - Avril 1985), j'ai fait état de la parution du Bulletin technique no 19 de la Station de recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette publication de 203 pages est intitulée "La phytoprotection des vergers de pommiers au Québec".

J'ai cependant omis de citer une contribution qui suit:

"La pollinisation et la production de pommes, par D. de Oliveira, S.Pion et R.O. Paradis".

Comme la pollinisation est un processus important pour la production de pommes et de nombreux produits agricoles, je me devais d'effectuer ce correctif.

Je rappelle donc à tous les intéressés que l'on peut se procurer gratuitement le Bulletin technique no 19 en écrivant à la Station de recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Charles Vincent
Station de recherches
Saint-Jean-sur-Richelieu

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
QUEBEC SOCIETY FOR THE PROTECTION OF PLANTS

PROCES-VERBAL DE LA 77e ASSEMBLEE ANNUELLE TENUE LE
6 JUIN 1985 À L'AUBERGE CHERIBOURG À MAGOG

En 1985, la Société de Protection des Plantes du Québec tient sa réunion annuelle à l'Auberge Chérubourg, à Magog, les 6 et 7 juin.

La réunion débute à 10:15 heures, le 6 juin par un symposium sur "La biotechnologie et la phytoprotection". C. Vincent en fait l'introduction et présente les conférences suivantes:

- Development of bioherbicides par Dr. A.K. Watson, Dept. of Plant Science, MacDonald College.
 - La biotechnologie et les entomovirus par Dr. S. Belloncik, Institut Armand Frappier.
 - Potentiel des biotechnologies en phytoprotection par Dr. R. Trottier et Dr. J.M. Deschênes, Agriculture Canada, Ottawa.
 - Bio-Agral. Société québécoise des biotechnologies-agroalimentaires par J.M. Billy, Bio-Agral.
1. À 16 heures, notre président G. Banville ouvre l'assemblée générale en présence d'une cinquantaine de membres.
 2. L'ordre du jour est ensuite adopté sur une proposition de A. Cloutier appuyé par D. de Oliveira après avoir ajouté les deux articles suivants au point affaires diverses: liste des noms d'insectes et rapport sur Echos phytosanitaires.
 3. Le secrétaire fait ensuite la lecture du procès-verbal de la 76e assemblée générale tenue le 7 juin 1984 à Saint-Marc-sur-Richelieu. Celui-ci est ensuite adopté sur une proposition d'A. Cloutier appuyé par P. Neuman.
 4. Le président, G. Banville présente ensuite son rapport (Annexe 1).
 5. Le trésorier, A. Devaux, nous soumet alors le rapport financier de la Société (Annexe 2). Celui-ci est adopté sur une proposition de M. Guibord appuyé par M. Letendre.
 6. Le rédacteur en chef de Phytoprotection, C. Richard, présente ensuite le bilan de notre revue (Annexe 3).

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
QUEBEC SOCIETY FOR THE PROTECTION OF PLANTS

7. Nominations de vérificateurs des états financiers de la Société:
 G. Emond appuyé de C. Richard propose A. Cloutier; P. Benoît appuyé par J. de Oliveira propose L. Raynault. Les vérificateurs examineront les livres de notre Société pour l'année écoulée (1984) et également l'année 1985 (proposition D. de Oliveira appuyé par J.M. Deschênes).
8. Proposition d'amendement à la constitution: Il est proposé par C. Richard appuyé par J.M. Deschênes que l'article 4 de la section III de notre constitution se lise ainsi: "La politique éditoriale et la mise en pratique de cette politique sont appliquées par un comité de rédaction nommé par le Conseil d'Administration et composé du rédacteur en chef, des rédacteurs associés, du directeur technique et, au besoin, d'un secrétaire à la rédaction et d'un agent de liaison". A. Cloutier propose un amendement à la proposition et demande d'enlever l'agent de liaison. Cet amendement n'est pas appuyé, il est donc rejeté.
- Vote sur la proposition: 30 pour, 1 contre et 2 abstentions.
 La proposition est donc adoptée et fait maintenant partie de notre constitution.
9. Vote sur la cotisation: À la dernière réunion du Conseil d'Administration, il a été décidé de demander une augmentation générale de \$5.00 de la cotisation (c'est-à-dire de \$10.00 à \$15.00 pour les membres réguliers et de \$5.00 à \$10.00 pour les étudiants). Cette augmentation prendrait effet le 1er janvier 1986, et elle devrait permettre de faire face aux coûts accrus de la publication Phytoprotection ainsi que les coûts des services aux membres (Echos phytosanitaires). Ceci, afin de prévenir une baisse des réserves de la Société.
- Vote sur la proposition: Pour: 42. Proposition adoptée à l'unanimité.
10. Dépôt d'un projet de révision de la constitution: La constitution n'ayant pas été révisée depuis 1964 et des changements étant nécessaires, un comité formé de R.M. Duchesne, A. Frêve, D. Lachance et L. Couture a été mis sur pied pour ce faire. Après plusieurs ébauches, les fruits du travail du comité qui a procédé à de nombreuses consultations sont réunis dans un projet qui est soumis aux membres pour étude. Ceux-ci recevront ce projet par l'intermédiaire d'Echos phytosanitaires. Ils pourront l'étudier à loisir et faire les commentaires qu'ils désirent au comité de la constitution qui continuera son travail pour en arriver à un projet final qui devra être ratifié

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
QUEBEC SOCIETY FOR THE PROTECTION OF PLANTS

par les membres et constituera alors notre nouvelle constitution et nos nouveaux règlements.

11. Nouveaux membres: La candidature de quinze personnes est soumise à l'approbation des membres présents. Il s'agit des personnes suivantes:

Nicole Benhamou, Université Laval
 Pierre Desrochers, Université Laval
 Katherine Clough, Tourbières Premier
 Danièle Bohémier, Etudiante, Rimouski
 Stephan Pouleur, Etudiant Université Laval
 Luce Bérard, Station de Recherches Saint-Jean
 Barbara Otrysko, Etudiante Université Laval
 Robert Lavallée, CRFL
 Salvatore A. Sparace, MacDonald College
 K. Nkongolo-Kabwe, Etudiant Université Laval
 Danièle Legault, Etudiante Université Laval
 Guy Bussièrès, inf. / r.
 Nicole Brassard, Etudiante Université Montréal
 Marie Ciotola, Etudiante Université Montréal
 Eva Roig, Etudiante Université Montréal

Tous ces candidats et candidates sont acceptés dans la Société sur une proposition de L. Couture appuyé par C. Levac.

12. Affaires diverses:

- Liste des noms d'insectes: G. Banville a fait le point sur cette question dans son rapport. A. Cloutier propose que le Conseil d'Administration nomme une personne responsable des insectes agricoles, P. Benoît s'occupant des insectes forestiers.
- Echos phytosanitaires: G. Bélair résume les activités entourant notre bulletin de nouvelles. Il est proposé que la liste des membres de la Société soit publiée dans ce bulletin. Ce projet est déjà en marche.
- M. Caron nous informe que la prochaine réunion (1986) aura lieu dans la région de Québec, probablement au Lac Delage.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
QUEBEC SOCIETY FOR THE PROTECTION OF PLANTS

13. Rapport du comité des résolutions: L. Tartier soumet les résolutions suivantes: Il est résolu que des remerciements soient adressés:
- Au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour la subvention de \$3000.00 accordée pour aider à la publication de Phytprotection.
 - Au comité d'organisation du symposium et spécialement à son président, C. Vincent, pour la qualité du programme présenté.
 - À la compagnie Chipman pour leur contribution financière à l'organisation de la réunion.

Il est résolu que des félicitations et des remerciements soient adressés:

- Aux quatre conférenciers pour l'excellence de leur présentation.
- Au rédacteur en chef de Phytprotection et au comité de rédaction pour l'énorme travail qu'ils ont accompli avec notre revue.

Il est résolu que des félicitations soient adressées:

- À P. Benoît pour la publication de la liste des noms d'insectes au Canada, *Nomenclatura insectorum canadensium*.

Ces résolutions sont acceptées à l'unanimité sur une proposition de G. Bélair appuyé par D. Legault.

14. Comité des nominations: Ce comité composé de R.M. Duchesne, A. Frêve et M. Dessureault dépose ses propositions:

À la présidence: D. Lachance

À la vice-présidence: C. Aubé

À la direction: M. Letendre

Nicole Benhamou

R.K. Stewart

A. Cloutier appuyé par S. Pouleur propose la clôture des nominations. La proposition est acceptée à l'unanimité et les personnes nommées sont déclarées élues.

15. Le nouveau président, D. Lachance prend alors la parole, puis déclare la clôture de l'assemblée générale à 17:40 heures.

Saint-Hyacinthe, le 18 juin 1985

Léon M. Tartier, Secrétaire

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES PLANTES DU QUÉBEC
QUEBEC SOCIETY FOR THE PROTECTION OF PLANTS

Société de Protection des Plantes du Québec
77^e Assemblée Annuelle
Auberge Cheribourg, Magog
6-7 juin 1985

RAPPORT DU PRÉSIDENT

INTRODUCTION

Un an déjà. Un an depuis que vous avez pris le risque de me nommer président de la Société de Protection des Plantes du Québec. Ce que j'ignorais dans ma naïveté de novice à la charge, c'est que le risque était plus grand pour moi. Et je me berçais déjà à la pensée de vous présenter à cette heure un rapport de président qui resterait comme un bijou dans l'histoire par sa forme et son contenu, un joyau littéraire à la hauteur de l'honneur qui - je n'ai pas mis de temps à l'apprendre - devait me coûter quelques sueurs et plusieurs heures.

Force m'a réduit à m'en tenir aux heures et aux sueurs et m'a conduit à vous soumettre aujourd'hui un rapport ordinaire, peu traditionnel dans sa forme, et un peu décousu dans son contenu.

Il y a un an donc j'avais à peine quitté le décor enchanteur de St-Marc-sur-Richelieu pour retrouver la pureté nordique de la Rivière aux Outardes que des génies entreprenants, des conseillers d'expérience, des assoiffés de changement ont entrepris de charger mes épaules et ma table de président d'une somme de dossiers qui ont pour nom:

- Incorporation
- Constitution
- Liste des noms
- Vérifications
- Phytoprotection
- Informatisation
- Assemblée annuelle et encore

Je vous parlerai donc de chacun mais ça ne sera pas long; en commençant par les quatre derniers.

Les Amuses-gueules

LA 77^e ASSEMBLEE ANNUELLE

Le comité d'organisation du programme scientifique et du programme social a fonctionné comme un charme. Ne faut-il pas signaler le succès concrètement appréciable de l'entreprise. A tous les organisateurs, un grand bravo !

PHYTOPROTECTION

L'équipe éditoriale de Phytoprotection et sa direction sont bouillonnantes de projets et de réalisations. L'objectif est clair, évident: la qualité ! Substantielle et formelle.

VERIFICATION DES LIVRES

Les états financiers de la S.P.P.Q. ainsi que de Phytoprotection ont été soumis à une vérification comptable qui a mis en évidence la bonne gestion financière de notre conseil du trésor.

INFORMATISATION DES ACTIVITES DE SECRETARIAT

Une amorce est un cours. Le climat est favorable et les perspectives aussi. Il y a des puces dans l'air.

/3

Après les amuses-gueules, une entrée importante.

L'INCORPORATION

Après 76 années d'existence réelle, indéniable, productive, concrète, mesurable, la Société de Protection des Plantes du Québec était encore en 1984 une société bona fide, une association sans existence légale. Elle possède en 1985 un statut de personne morale légalement constituée en vertu des lettres patentes que lui a accordé le Ministère des Institutions Financières du Québec.

Cette action qui a fait l'objet d'un consentement unanime et sans équivoque de chaque membre du Conseil d'Administration a été menée dans la perspective que l'Assemblée générale des membres reconnaîtrait l'incorporation de notre Société comme une démarche relevant d'une saine administration.

LA CONSTITUTION, UN PROJET AU STADE DU VERNISSAGE

La Constitution de la Société de Protection des Plantes du Québec n'a pas été retouchée depuis 1964. Un débroussaillage préliminaire a conduit à la formation d'un comité de refonte de la Constitution et des Règlements, comité formé de Raymond-Marie Duchesne, Andrew Frève, Denys Lachance et Luc Couture. Ces personnes ont travaillé avec acharnement et ont produit pour dépôt devant cette assemblée, une 6^e version de ce qui est maintenant un projet de nouvelle constitution et de nouveaux règlements, un projet dont ils sont fiers à bon droit.

LISTE DES NOMS FRANCAIS DES INSECTES AU CANADA

NOMENCLATURA INSECTORUM CANADENSIVM

(ou «Un dossier à en perdre son latin»)

Tout a commencé par une demande écrite le 21 décembre 1983 par Georges Ball, past-president, Entomological Society of Canada, sur la suggestion de Paul Benoît, secrétaire du Comité des Noms Communs de la S.P.P.Q., au Dr. Marcel Hudon, alors président de notre société, d'utiliser la liste des noms français pour produire une liste canadienne de noms communs français et anglais.

Le 10 janvier 1984, le président de la S.P.P.Q. répond qu'il ne voit pas d'objection et qu'au contraire, il pense que cela va renforcer la valeur de la liste.

Le 22 mai 1984, George Ball accuse réception de la lettre qui donne la permission à Entomological Society of Canada d'utiliser la liste des noms français dressée par Paul Benoît pour la S.P.P.Q. pour préparer la liste des noms communs d'insectes au Canada. Il ajoute que «there will be due acknowledgement given in the published list».

Sur demande formelle des membres de la S.P.P.Q. réunis en Assemblée générale le 7 juin 1984, j'ai adressé au Dr. Ball sous pli recommandé le 3 juillet 1984 une lettre dans laquelle est précisé que la permission accordée est assortie d'une condition exigée par l'Assemblée Générale à l'effet que «the list being prepared for publication by the Entomological Society of Canada appear on the cover and the front page as the joint product of the Entomological Society of Canada and the Quebec Society for the Protection of Plants».

Le 10 octobre 1984, Georges Ball répond qu'il ne peut plus représenter les vues officielles de l'Entomological Society of Canada.

Le 6 mars 1985, le président de l'Entomological Society of Canada, Susan McIver répond que «the E.S.C. list of Common Names of insects and that prepared by the S.P.P.Q. should be combined in a joint publication » confirmant la position du Conseil d'Administration de l'E.S.C.

Pendant ce temps, Paul Benoit mettait une dernière main à la liste aujourd'hui habillée de rouge intitulée Nomenclatura Insectorum Canadensium qui est offerte en vente aujourd'hui.

Toutes les démarches effectuées par l'actuel Conseil d'Administration ont eu pour objectif unanime de conserver cette liste et non de s'en départir. Nous n'avons pas fait le bilan des heures ni du labeur que ce dossier a coûté.

Le nouveau Conseil d'Administration avisera sur les démarches à entreprendre pour créer un lien permanent avec la Entomological Society of Canada.

1^{er} Reviser les comités.

Comme les membres de l'actuel conseil d'administration ont suivi au détail près l'évolution de ce dossier, le nouveau conseil d'administration devrait être prêt à faire face à la musique, si musique il y a.

CONCLUSION

Voilà un peu dans quel bateau vous m'aviez embarqué. L'équipage était intéressé, enthousiaste, motivé et stimulant. Merci messieurs. Nous avons bien burlingué ! Et ça reste gravé dans la mémoire longtemps.

Cinq réunions du Conseil d'Administration cette année; des réunions parfois ardues mais détendues; parfois longues mais pas ennuyantes; parfois houleuses mais pas belliqueuses; parfois des grondements mais pas de mutinerie. Quand on est au large, il faut s'attendre à la houle et les horizons qu'il nous offre ne se trouvent jamais dans la tranquillité des havres. Le fjord qui existe entre ce qui était à faire et ce qui fut réalisé est pour moi une leçon comme celle que l'on trouve dans les chansons. La séculaire chanson allemande mise en musique par Brahms me revient: Ich fahr dahin ...

Je pars, je laisse le gouvernail à un autre.
Mais je reste à bord.

Vive la Société de Protection des Plantes du Québec !


Gilbert-J. Banville, agronome
Président, 1984-1985

SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES
DU QUEBEC
BILAN
au 31 décembre 1984

A C T I F

ACTIF A COURT TERME

Encaisse		\$ 7 925.00
Comptes à recevoir (charges aux auteurs)		<u>4 535.00</u>
		<u>\$12 460.00</u>

P A S S I F E T C A P I T A L

PASSIF A COURT TERME

Comptes à payer		\$ 5 447.00
-----------------	--	-------------

CAPITAL

Solde au 31 mars 1984		\$ 9 343.00	
Soustraire:			
Excédent des dépenses sur revenus			
Revue "Phytoprotection"	\$ 1 837.00		
Autres activités	<u>493.00</u>	<u>\$ 2 330.00</u>	<u>\$ 7 013.00</u>
			<u>\$ 12 460.00</u>

APPROUVE AU NOM DE LA SOCIETE

Un administrateur: _____

Un administrateur: _____

SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES
DU QUEBEC
BILAN
au 31 décembre 1984

A C T I F

ACTIF A COURT TERME

Encaisse		\$ 7 925.00
Comptes à recevoir (charges aux auteurs)		<u>4 535.00</u>
		\$12 460.00
		=====

P A S S I F E T C A P I T A L

PASSIF A COURT TERME

Comptes à payer		\$ 5 447.00
-----------------	--	-------------

CAPITAL

Solde au 31 mars 1984		\$ 9 343.00	
Soustraire:			
Excédent des dépenses sur revenus			
Revue "Phytoprotection"	\$ 1 837.00		
Autres activités	<u>493.00</u>	<u>\$ 2 330.00</u>	<u>\$ 7 013.00</u>
			\$ 12 460.00
			=====

APPROUVE AU NOM DE LA SOCIETE

Un administrateur: _____

Un administrateur: _____

SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES
 DU QUEBEC
 RESULTATS - Revue "Phytoprotection"
 exercice clos le 31 décembre 1984

REVENUS

Charges aux auteurs (Vol. 65)		\$ 4 535.00
Subvention du Gouvernement du Québec		3 000.00
Abonnements		204.73
Résumés de phytoprotection		<u>70.00</u>
		<u>\$ 7 809.73</u>

DEPENSES

Imprimerie	\$ 9 362.03	
Papeterie + imprimés	41.97	
Timbres	---	
Documentation	115.50	
Frais de voyage	<u>126.76</u>	<u>9 646.26</u>

EXCEDENT DES DEPENSES

\$ 1 836.53

SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES
 DU QUEBEC
 RESULTATS - Autres activites
 exercice clos le 31 décembre 1984

REVENUS

Cotisations des membres		\$ 385.00
Intérêts		453.79
Assemblée annuelle		2 529.00
Divers		26.67
		<hr/>
		\$ 3 394.46

DEPENSES

Bulletin de Nouvelles	\$ 177.89	
Frais de l'Assemblée annuelle	2 663.59	
Frais de comptabilité	500.00	
Papeterie et imprimés	242.52	
Timbres	224.00	
Abonnement à l'ACFAS	25.00	
Frais d'administration	54.80	
	<hr/>	3 887.80

EXCEDENT DES DEPENSES

\$ 493.34
 =====

SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES
 DU QUEBEC
 EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE
 exercice clos le 31 décembre 1984

PROVENANCE DU FONDS DE ROULEMENT

Excédent des dépenses sur les revenus	\$ 1 837.00
	<u>493.00</u>
	\$ 2 330.00

ACCROISSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT

FONDS DE ROULEMENT AU 31 mars 1984	\$ 9 343.00
FONDS DE ROULEMENT AU 31 décembre 1984	<u>7 013.00</u>

FONDS DE ROULEMENT

Actif à court terme	\$ 12 460.00
Passif à court terme	<u>5 447.00</u>
	\$ 7 013.00
	<u>=====</u>

RAPPORT DU RÉDACTEUR EN CHEF

Qu'est-ce qu'on met dans un rapport de rédacteur en chef d'une revue scientifique? Qu'on a publié deux numéros dans l'année, en temps, contenant 98 pages, dont les résumés des communications de la 76e assemblée annuelle de la S.P.P.Q., une lettre à la rédaction, un article de synthèse, huit articles et trois notes. On peut aussi donner des statistiques, depuis 3 ans, sur la répartition des manuscrits par domaine:

Répartition des manuscrits par domaine
(1982-84)

	Nombre
Entomologie	21
Phytopathologie	39
Malherbologie	10
Zoologie	4
Symbioses	1
Dégâts bioclimatiques	3
	—
	78

selon la langue d'expression:

Répartition selon la langue
(1982-84)

	%
Anglais	40
Français	60

selon le pays d'origine:

Répartition selon l'origine
(1982-84)

	%
Canada	90
Autres	10

selon le type de manuscrit:

Répartition selon le type d'article
(1982-84)

	%
Article de recherche originale	75
Notes, lettre à la rédaction, article de synthèse, éditoriaux, historique	25

et selon le pourcentage de manuscrits acceptés ou refusés:

Proportion d'articles refusés

	%	Soumis (N)
1982	46	26
1983	32	25
1984	33	27

Je peux vous dire aussi qu'on a un comité de rédaction fantastique composé des plus grandes compétences de la phytoprotection au Québec. Ne parlons pas du rédacteur en chef dont la qualité la plus évidente est de faire travailler les autres; parlons plutôt de notre secrétaire à la rédaction, Paul Venne, bibliothécaire à la Station de recherche d'Agriculture Canada à Sainte-Foy, un spécialiste de la langue; parlons de notre nouveau directeur technique, Dr Luc Couture, phytopathologiste d'une rare minutie et collectionneur de dictionnaires; parlons de nos rédacteurs associés, Michèle Bernier-Cardou, statistiques, Dr Conrad Cloutier, entomologie, Dr Alain Asselin, phytopathologie, Dr Jean-Marc Deschênes, malherbologie, Dr Waldemar Sackston, phytopathologie et notre petit dernier, Dr Guy Boivin, entomologiste à la Station de Saint-Jean-sur-Richelieu. C'est une équipe fort représentative de la recherche en protection des plantes au Québec:

Position	Nom	Organisme	Lieu	Domaine
Rédacteur	Richard	Ag. Can.	Ste-Foy	Phytopathologie
Réd. ass.	Bernier	Ag. Can.	Ste-Foy	Statistique
Réd. ass.	Deschênes	Ag. Can.	Ottawa	Malherbologie
Réd. ass.	Cloutier	Univ. Laval	Ste-Foy	Entomologie
Réd. ass.	Asselin	Univ. Laval	Ste-Foy	Phytopathologie
Réd. ass.	Sackston	Coll. Macdo.	Ste-Anne-de-Bell.	Phytopathologie
Réd. ass.	Boivin	Ag. Can.	St-Jean-sur-Rich.	Entomologie
Dir. tech.	Couture	Ag. Can.	Ste-Foy	Phytopathologie
Sec. rédaction	Venne	Ag. Can.	Ste-Foy	Bibliothéconomie

Grâce aux efforts du comité de rédaction et un intérêt accru de la part des auteurs, nous avons un numéro de juin de 104 pages, plus de pages que dans l'année en 1983 et en 1984. Dans ce numéro de juin, vous trouverez un excellent éditorial de notre Dr Sackston, un article de synthèse des Drs Benhamou et Ouellette sur les anticorps monoclonaux, six articles, deux notes et le compte-rendu du symposium sur le dépérissement des érablières au Québec, édité grâce au dévouement du rédacteur spécial, Dr Michel Dessureault.

Je termine avec la cerise sur le gâteau: j'ai appris cette semaine que la revue recevra une subvention de 12 000\$ du Fonds F.C.A.R. du ministère de l'Éducation du Québec avec présomption de renouvellement pour 2 ans.

Le rédacteur de Phytoprotection,

Claude Richard

